

## Précarité de l'édition indépendante

**Appel à témoignages et à contributions – revue *Bibliodiversité*, numéro 11, mars 2024**

Alors que des études publiées récemment montrent une professionnalisation dès la création des nouvelles structures éditoriales (Legendre, 2023)<sup>1</sup>, le sentiment de précarité est très élevé chez les éditeur·rices indépendant·es – que l'on pourrait pourtant imaginer aguerris face aux aléas de la profession.

Parmi les plus petites structures (la taille ne présageant évidemment en rien de la qualité éditoriale et de la contribution d'une maison à la bibliodiversité), les difficultés financières sont bien réelles – d'une importance telles que les éditeurs et éditrices peuvent parfois s'assimiler aux « travailleurs et travailleuses pauvres ».

### **Travailleurs et travailleuses pauvres ?**

Ils et elles en portent en effet plusieurs caractéristiques : iels cumulent bien souvent les emplois pour maintenir leur activité, ne se rémunèrent pas ou très peu. Iels travaillent jusqu'à l'épuisement, à la fois parce qu'iels effectuent un nombre d'heures très important, parce que leurs domaines de compétences doivent embrasser plusieurs métiers à la fois (de la sélection des manuscrits à la promotion des livres en passant par la comptabilité), mais aussi parce que leur travail a un fort degré de « portabilité » (un manuscrit peut se lire partout, à toute heure), parce qu'iels sont pris dans un système commercial qui pousse à la production et parce que la charge mentale liée à une petite entreprise culturelle est particulièrement élevée – ne faut-il pas réussir, en effet, sur tous les tableaux, autant commercialement qu'en termes de capital symbolique ? Enfin, la nature statutaire des entreprises éditoriales indépendantes – souvent assimilées à des professions libérales – n'est pas la plus protectrice qui soit, alors que les organisations représentatives manquent encore au niveau national, ou n'ont pas les moyens de fonctionner correctement...

### **« Capital-risqueurs » de la bibliodiversité**

Pourtant, la contribution des éditeur·rices indépendant·es à la bibliodiversité n'est plus à démontrer. Cette dernière doit beaucoup à ces explorateurs et exploratrices éditoriaux, véritables « capitals-risqueurs/risqueuses » de la culture, qui voient souvent tout retour sur investissement leur échapper, au profit de groupes éditoriaux fortement capitalisés, qui récupèrent par exemple les auteurs et autrices nouvellement découverts. Ce sont ces professionnel·le·s, pourtant, qui découvrent les talents non formatés d'aujourd'hui et de demain, comme le montrent les magnifiques catalogues des plus jeunes maisons indépendantes... Ce sont elleux qui ont inventé avec l'appui de fonds privés dans les années 2000, les premières coéditions solidaires Nord-Sud – que les institutions (en particulier françaises) du livre font mine aujourd'hui de découvrir (voire d'inventer)... Ce sont elleux qui

---

<sup>1</sup> **LEGENDRE, Bertrand, 2023.** « Renouveau du champ éditorial en France. Éléments de bilan et perspectives ». In *Bibliodiversité*, « Transmissions et renouvellement. Comment pérenniser les entreprises du livre ? », Joinville-le-Pont/Paris : éditions Double ponctuation/Alliance internationale des éditeurs indépendants

innovent, jusque dans la matérialité du livre, comme le montre Olivier Bessard-Banquy dans son dernier ouvrage *Modernité du livre*<sup>2</sup>...

Il est essentiel (sectoriellement et politiquement) de dresser ce constat, de le documenter : la précarisation des principaux artisans de la bibliodiversité n'est pas qu'un sentiment. Certes, elle n'est peut-être pas nouvelle – longtemps, les jeunes pousses éditoriales des années 1980 durent, en France, jongler avec des contextes économiques compliqués et cumuler les sources de revenus (alimentaire et éditoriale)<sup>3</sup>... Mais il y a fort à parier que le phénomène de précarisation de l'édition indépendante s'est aggravé. Mécaniquement – puisque les barrières à l'entrée pour devenir éditeur ou éditrice sont moins contraignantes et parce que le livre voit sa part de marché, dans les industries culturelles, diminuer. La concurrence est plus rude, les acheteurs moins nombreux/ses et les tirages vendus sont en baisse.

### **Soutenir l'édition indépendante pour renforcer la bibliodiversité**

En plus de ces constats, il convient de développer des propositions – c'est un peu le double objectif que se fixe l'ouvrage qui résultera de cet appel à contributions. Paradoxalement, alors que l'éditeur et l'éditrice sont au cœur de la matrice et que ce sont sur eux que pèse certainement la plus grande prise de risque financière dans un contexte où les financements privés restent bien peu accessibles (peu de banques, en effet, acceptent de miser sur l'édition indépendante), les aides et appuis publics se font assez rares. Quand ils existent, ils sont soumis à de fortes conditionnalités, ou sont drastiquement plafonnés. Comment faire évoluer cette situation ?

On peut d'ailleurs s'interroger sur ce que seraient les contours et le contenu d'une grande loi de protection de la bibliodiversité, qui s'attacherait spécifiquement à soutenir la création pour la sortir de la précarité... Si nous décidons que le texte « long » (en opposition aux raccourcis des réseaux sociaux), que la lecture « complexe », que l'information et le savoir argumentés sont des conditions de nos démocraties, ne faut-il pas repenser maintenant leur production, leur accès et leur promotion – dans un univers continuellement restructuré par de nouvelles technologies numériques produites et pilotées par des acteurs jusque-là étrangers au secteur (les GAFA, en particulier) ?

Autant de constats et de questions que les contributrices et contributeurs de cet ouvrage pourront aborder dans leurs analyses ou leurs témoignages<sup>4</sup>.

N'hésitez pas à nous contacter pour participer à cette réflexion : [contact@double-ponctuation.com](mailto:contact@double-ponctuation.com)

---

<sup>2</sup> BESSARD-BANQUY, Olivier, 2023. *Modernité du livre. De nouvelles maisons d'édition pour de nouveaux lectorats*. Joinville-le-Pont : éditions Double ponctuation.

<sup>3</sup> À ce sujet, lire le témoignage édifiant de Colleen HIGGS : « Difficulté de la transmission pour une petite maison d'édition indépendante ». In *Bibliodiversité*, « Transmissions et renouvellement », *op. cit.* La situation décrite par l'éditrice sud-africaine fait écho à celles d'une multitude de maisons indépendantes partout dans le monde.

<sup>4</sup> Bien entendu, les témoignages peuvent être anonymisés si leurs auteurs ou autrices le souhaitent. Il s'agit surtout de rendre compte d'une situation au plus près des réalités vécues.

## Calendrier prévisionnel de publication

Merci de bien vouloir nous contacter si vous souhaitez proposer une contribution à la revue *Bibliodiversité* consacrée à la « Précarité de l'édition indépendante » : [contact@double-ponctuation.com](mailto:contact@double-ponctuation.com) (voir ci-dessous le calendrier prévisionnel).

- **Manifestez votre intérêt de principe** pour contribuer à cet ouvrage : **dès juin 2023**.
- Envoyez-nous **un très court descriptif** de ce que sera votre contribution d'ici **août 2023** (cela nous permet de construire le sommaire de l'ouvrage, entre autres).
- Envoyez-nous **le premier jet de votre témoignage ou de votre article** en **novembre 2023**.
- Le maquetage aura lieu en **janvier 2024** et la publication est prévue pour **mars 2024**.

## Cadre méthodologique

### Article

Les articles totaliseront environ 25 à 40 000 caractères espaces compris (+/- 20 %). Les témoignages de professionnel·les pourront être plus courts. Les rédacteurs et rédactrices sont invité·es à intituler leur texte et à donner des sous-titres aux différentes parties de leur contribution, à proposer un résumé, une biographie courte et une photo.

### Références bibliographiques

En matière de présentation des références bibliographiques, la revue *Bibliodiversité* respecte essentiellement la norme internationale ISO 690 ([http://fr.wikipedia.org/wiki/ISO\\_690](http://fr.wikipedia.org/wiki/ISO_690)). Seules les références bibliographiques citées et appelées dans le texte (tableaux et graphiques compris) sont présentées en fin d'article ; le rédacteur ou la rédactrice vérifiera la concordance entre ces citations et la liste finale. Dans le corps du texte, l'appel de la référence comprend le nom de l'auteur ou de l'autrice, et l'année de publication. À la fin de l'article, les références sont classées par ordre alphabétique, sans numérotation.

Pour les articles publiés dans des périodiques :

AUTEUR/AUTRICE, Prénom, date. Titre de l'article. Titre du périodique hôte en italique, numéro concerné, pagination de l'article.

Pour les monographies

AUTEUR/AUTRICE, Prénom, date. Titre en italique. Numéro d'édition. Lieu : maisons d'édition.

Pour les contributions à des monographies :

AUTEUR/AUTRICE, Prénom, date. Titre de la contribution. In AUTEUR/AUTRICE, Prénom du responsable de la publication hôte. Titre en italique du document hôte. Lieu : maison d'édition, localisation dans le document hôte.

**Contact** : [contact@double-ponctuation.com](mailto:contact@double-ponctuation.com)